

Charles VII, *le roi très-chrétien, protecteur de l'Eglise, c he et colonne de toute noblesse, en qui, toutes gens d'honneur, désolées contre raison, treuvent et ont accoustumé de trouver souverain remède.* Charles VII écrivit au Duc, le Duc répondit qu'il avait fait justice. Le roi vint en Forez à la tête de ses troupes; le Duc, menacé, se rendit à Feurs, promit par écrit de rétablir les gentilshommes dans les trois mois; mais il différa encore. Le roi envoya l'évêque d'Aleth, et le seigneur de Châlus, son grand maître d'hôtel, pour rappeler sa promesse au Duc qui eut encore des prétextes pour ajourner; le roi insista, le Duc alors députa l'évêque de Sion, pour dire au roi qu'il lui donnait tout pouvoir *d'y ordonner comme il aviseroit*, promettant d'y satisfaire. Charles VII appela les gentilshommes et leur dit, en présence de l'ambassadeur de Savoie, que S. A. voulait, de sa propre autorité, casser l'arrêt qui les frappait, rétablir les bannis dans leurs titres, charges et dignités, faire reconstruire les châteaux rasés, et donner douze mille écus au seigneur de Varambon. Ce qui fut exécuté.

« Si Brantôme eut consigné ce fait dans ses écrits, nous y trouverions plus d'un détail que Guichenon, écrivain circonspect, a dû omettre. Bannir les principaux seigneurs du duché pour une querelle qui, dans les mœurs du temps, dans la position et les habitudes de Compeys, devait se vider en champ clos; refuser merci au Légat, au duc de Bourgogne, au roi d'Aragon, au Pape lui-même, enfin, marchander avec le roi de France, c'était beaucoup en faveur de Compeys. Souple et cauteleux, Guichenon en dit trop ou trop peu. » *Notice sur le village de Jujurieux*, par Henry Durand, pp. 33, 37.

Ici, nous nous permettrons de protester contre les expressions sévères dont M. Durand flétrit la conduite de notre savant historien. Magistrat et indépendant, M. Durand